

# Procédure d'enregistrement de la base de données QS pour les entreprises BePork

Version 01/01/2021



vzw **Belpork** asbl

Koning Albert II-laan 35, bus 54 – Avenue Roi Albert II 35, boîte 54

1030 Brussel – 1030 Bruxelles

tel. : 02/552.81.44

fax: 02/552.81.30

email: [info@belpork.be](mailto:info@belpork.be)

website: [www.belpork.be](http://www.belpork.be)

BTW BE 0470.805.831 TVA

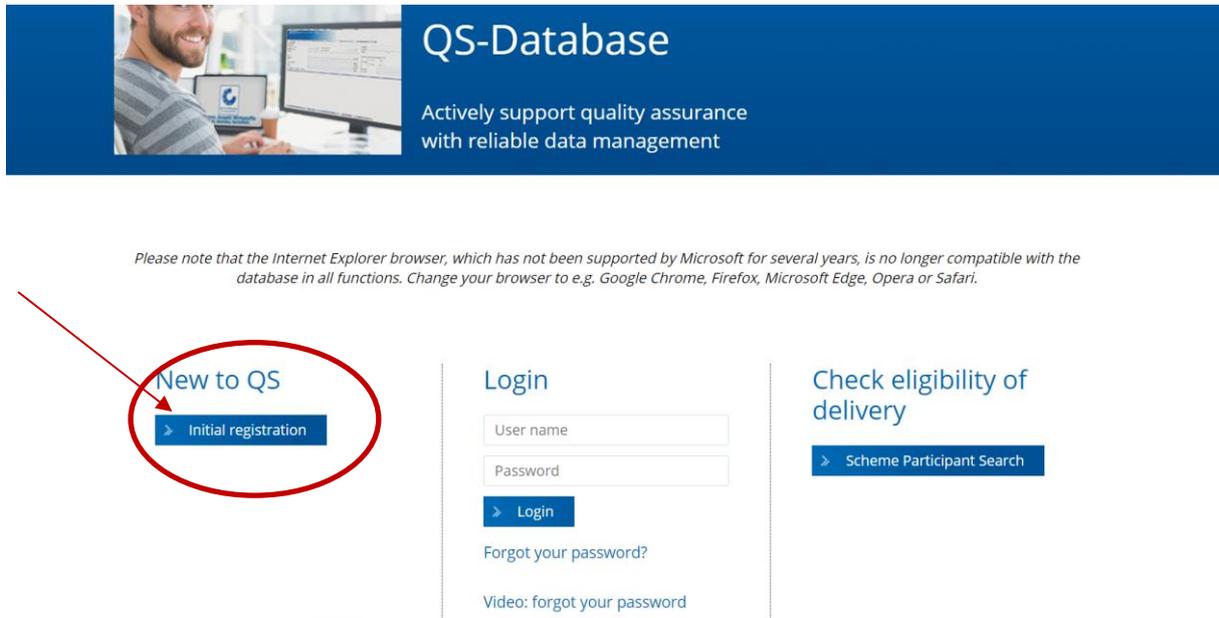
## 1. INTRODUCTION

Il existe un accord entre ASBL Belpork et QS GmbH qui reconnaît l'équivalence des audits. Comme dans le passé, Belpork fournit par ce contrat, moyennant une redevance collective, l'accès de la viande BePork au système QS aux entreprises belges qui ont un agrément BePork.

Dans le cadre de cet accord, il est nécessaire de s'enregistrer en tant qu'abattoir ou atelier de découpe dans la base de données QS et de conclure un accord individuel avec QS. Les livraisons de carcasses, de viande ou de sous-produits BePork aux entreprises allemandes QS ne peuvent avoir lieu que sous cette condition. Cet accord est une formalité administrative et ne comprend pas de frais ou d'audits de QS GmbH. Cet accord individuel se réfère également à la coopération actuelle entre ASBL Belpork et QS GmbH.

## 2. BASE DES DONNEES QS

Afin de conclure un accord individuel, l'entreprise doit s'inscrire dans la base de données QS via le site web <https://www.q-s.de/softwareplattform/en/>



QS-Database  
Actively support quality assurance  
with reliable data management

Please note that the Internet Explorer browser, which has not been supported by Microsoft for several years, is no longer compatible with the database in all functions. Change your browser to e.g. Google Chrome, Firefox, Microsoft Edge, Opera or Safari.

New to QS  
Initial registration

Login  
User name  
Password  
Login  
Forgot your password?  
Video: forgot your password

Check eligibility of delivery  
Scheme Participant Search

Suivez ensuite la procédure ci-dessous pour enregistrer votre entreprise.

### 3. PROCEDURE D'ENREGISTREMENT

Il y a 8 étapes pour l'enregistrement de l'entreprise dans la base de données QS :

- Step 1: Selection of the stage
- Step 2: Enter the address data of the company
- Step 3: Enter the data of the legal representative
- Step 4: Enter the data of a contact person for the company
- Step 5: Enter the data of a crisis manager for the company
- Step 6: Enter the data of at least one location of your company and select the certification body responsible for auditing your company
- Step 7: Enter the data of a contact person for the location (optional)
- Step 8: Enter the data of a crisis manager for the location (optional)

#### **Attention !**

- Après l'étape 5, il vous sera demandé de remplir le schéma de certification. Il est de la plus haute importance que vous choisissiez "BePork" au niveau du système de certification correspondant.

#### Certification schemes

Name
> BePork (slaughtering/deboning and livestock transport)
> Bord Bia
> GRMS
> IKB - Schlachtung/Zerlegung
> QS

- À l'étape 6, sous "location number", vous saisissez votre numéro d'agrément (numéro F ou B).

Après avoir effectué les 8 étapes, vos données seront transférées au siège de QS et à l'asbl Belpork.

Vous recevrez un e-mail de confirmation avec les données de connexion à l'adresse e-mail du "représentant légal" et vous recevrez également par courrier l'accord individuel entre votre entreprise et QS. Belpork ajoutera numériquement la durée de votre certificat BePork.

Après avoir reçu une copie signée de cet accord et ajouté la durée du certificat BePork, il sera possible pour votre entreprise de livrer à un bénéficiaire QS allemand.